

## FICHE D'INSCRIPTION

A envoyer par mail ou par courrier avant la date limite d'inscription

Intitulé de la formation	Thème : Estime de soi, marque personnelle, story telling Intitulé : TICDA Today I Can Do Anything (Aujourd'hui je fais ce qui me plait)
Date / Heure / Lieu	Vendredi 30 novembre et samedi 1 <sup>er</sup> décembre 2018 8h30 à 16h30
Nom du participant	
Prénom du participant	
Adresse postale personnelle Code postal et ville	
Téléphone	
Adresse mail (en majuscule) bien positionner les tirets – ou _	
Profession	
Nom entreprise	
Adresse professionnelle Code postal et ville	
Téléphone professionnel	
Frais d'inscription	<b>Montant</b> : se référer au devis Mode de règlement (cochez votre choix) <input type="checkbox"/> par chèque (à joindre au dossier) <input type="checkbox"/> par virement (joindre preuve du virement)
Date de signature	
Signature du participant précédée de la mention « bon pour accord »	

**CONDITIONS GENERALES DE VENTE****GÉNÉRALITÉS**

L'inscription par le Client à une formation dispensée par COALAIR implique son adhésion aux présentes conditions générales. Aucune disposition particulière, ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la part de COALAIR, prévaloir sur ces conditions générales. Les renseignements portés sur le catalogue et site Internet, descriptifs et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, COALAIR pouvant être amené à les modifier à tout moment et sans préavis en raison des conditions économiques. Toute mission de formation peut s'inscrire dans le cadre des dispositions des articles L 900-2 et suivants du code du travail.

**INSCRIPTION**

Pour s'inscrire à une formation, le Client devra adresser à COALAIR par mail ou par courrier, dans les délais, un dossier complet (**bulletin d'inscription dûment complété accompagné des frais d'inscription**). Ce bulletin d'inscription précisera l'intitulé de la formation, la date, l'heure et le lieu de la formation, le nom du client à inscrire, l'adresse de facturation et les informations professionnelles ainsi que le mode de règlement. COALAIR notifiera au Client l'acceptation de la demande d'inscription en précisant la date, l'heure et le lieu de convocation des participants. Toute inscription sera réputée définitive 10 jours avant le début de formation.

**MODALITÉS DES FORMATIONS**

Les moyens pédagogiques et les méthodes utilisés varient selon les formations et sont principalement : aides audiovisuelles, documentations et supports de cours, moyens techniques adaptés aux formations dispensées, exercices pratiques. Pour les organismes payeurs, COALAIR fera parvenir au Client une attestation de présence du stagiaire à l'issue de la session. Cette attestation ne préjuge en rien du niveau acquis par les stagiaires. COALAIR se réserve la possibilité d'annuler une session si le nombre des stagiaires est insuffisant. COALAIR informera le Client de sa décision au plus tard 8 à 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Le Client pourra alors reporter ou annuler son inscription. En cas de report, le Client devra adresser à COALAIR un nouveau bulletin d'inscription dûment rempli comportant la nouvelle date de session. Chaque absence durant la formation devra faire l'objet d'une justification auprès du responsable de formation. Il sera remis en fin de formation une attestation précisant la nature de la formation.

**OBLIGATIONS DU CLIENT**

Le Client doit se conformer aux directives et règles de conduite de COALAIR. Tout manquement au respect de ces directives et règles de conduite entraînera l'exclusion du stagiaire. En cas d'exclusion le paiement du prix de la formation reste intégralement acquis par COALAIR et doit être effectué aux dates convenues. Pendant la durée de formation, les participants restent responsables de leurs faits et gestes en vertu de l'article 1384 du code civil pour tout dommage qu'ils pourraient causer au cours de la formation. Concernant les annulations de commande, les demandes devront être adressées par écrit à COALAIR au plus tard 10 jours ouvrés

avant le 1er jour de formation. COALAIR se réserve le droit de facturer 50% du prix de la formation si la demande d'annulation est reçue entre le 10e et le 5e jour ouvré précédent le 1er jour de formation et 100% si la demande d'annulation est reçue moins de 5 jours ouvrés avant le 1er jour de formation.

**Toute formation débutée est intégralement due.**

En cas de non paiement de la formation à échéance, nous nous réservons le droit de transmettre votre dossier au service compétent pour règlement.

**PAIEMENT - MODALITÉS**

Les formations sont facturées (stage par stage) au tarif en vigueur quelle que soit la durée de présence effective du stagiaire à la session. Les frais de transport, de repas et d'hébergement sont à la charge du stagiaire (sauf précision contraire). **Le règlement sera effectué net et sans escompte en même temps que l'inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation.** COALAIR peut accorder dans certains cas un règlement échelonné (sous réserve d'acceptation du dossier), le dernier règlement devant arriver au plus tard 10 jours avant la formation. En cas de non-paiement à son échéance, toute somme due portera intérêt de plein droit au taux d'une fois et demi le taux d'intérêt légal.

**GARANTIE**

La seule obligation de COALAIR au terme des présentes consiste à dispenser les cours correspondant à la formation prévue sans obligation de résultat quant aux acquisitions des connaissances de participants.

**FORCE MAJEURE**

COALAIR pourra en cas de force majeure, annuler ou suspendre le déroulement d'une formation sans préavis et sans que cela entraîne le remboursement des paiements déjà effectués.

**DOCUMENTATION**

Les participants pourront conserver la documentation qui leur sera remise pendant la formation étant entendu que cette documentation fait l'objet de la protection prévue par la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, et ne peut être reproduite sans autorisation de COALAIR ou de son éditeur.

**CONTESTATION**

En cas de désaccord sur l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales, le Client et COALAIR tenteront de régler le litige à l'amiable. A défaut d'accord amiable, ils soumettront le litige au Tribunal de Commerce de Fort de France.

**PRIX**

Nos tarifs sont donnés à titre indicatif pour l'année en cours. Pas d'engagement contractuel. **Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers dans la limite des places disponibles. Toute inscription non confirmée par le paiement des frais 10 jours avant la formation pourra être annulée par COALAIR en fonction des autres demandes.**

Date : .....

Signature

(Précédée de la mention

« Bon pour accord »